



Accessibilité : qui est responsable?

Par **kashou_64**, le **28/04/2010** à **09:55**

Bonjour,
je suis étudiante en accessibilité des personnes handicapées dans les lieux publics, et j'aurais souhaiter savoir s'il existait des lois concernant les responsabilités de chacun (auditeurs des sites, architectes, maître d'ouvrage, ...) si un accident se produisait sur un site préalablement rendu accessible par une société privée.

Merci de vos réponses

kashou_64